



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)
Tenue le 14 octobre 2021 à 18h30

Participants

Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents	Mélisa Ferreira, parent
Louise Beauchamp, directrice	Isabelle Gauvreau, enseignante
Maja Matekalo, technicienne en service de garde	Carole Lalande, enseignante
Marie-Ève Brazeau, enseignante	Geneviève Plouffe, parent
Stéphanie Ayotte, parent	Marie-Ève Dufresne, parent

Sont aussi présents :

Mélanie Héroux, représentante de l'OPP
Jocelyn Blondin, représentant de la communauté
Ariane Gagné-Frégeau, parent substitué

Ouverture de la séance

Mme Beauchamp vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h30.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 14-10-001

M. Ahmed demande à déplacer le point 3.5-Bassom de la nouvelle école 041 commentaires et position de notre CÉ à 2.10 dans la section nécessitant une approbation. Mme Ayotte appuie la proposition.

Il est proposé par M. Ahmed d'adopter l'ordre du jour du 14 octobre 2021. Mme Dufresne appuie l'adoption de l'ordre du jour.

1.3 Courrier CE

Aucun courrier.

1.4 Adoption du procès-verbal du 25 mars 2021

C.E. 14-10-002

Il est proposé par Mme Matekalo d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2021. M. Ahmed appuie l'adoption de l'ordre du jour.

Résolution adoptée à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

- Lettre du conseil d'Établissement acheminé par Émilie Turcotte au CSSPO : Le 8 juillet, nous avons reçu une réponse du centre de services formulés par la direction générale adjointe. Mme Beauchamp a lu la lettre afin que les membres du conseil puissent être informés de la réponse reçue.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Nomination aux postes de présidence et vice-présidence

C.E. 14-10-003

M. Ahmed propose Mme Dufresne. Mme Dufresne décline la présidence.

Mme Dufresne propose M. Ahmed décline la présidence.

M. Ahmed propose Mme Ferreira. Mme Ferreira accepte la présidence.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Mme Ayotte se propose comme vice-présidente.

Proposition approuvée à l'unanimité.

2.2 Désigner une personne pour la prise de notes des séances

C.E. 14-10-004

Mme Beauchamp propose Mme Pascale Bissonnette comme responsable de la prise de notes des séances avec une rémunération.

Il est proposé par Mme Gauvreau d'adopter la rémunération de Mme Bissonnette pour la prise de notes.

Mme Ayotte appuie la rémunération de Mme Bissonnette.

Mme Dufresne propose que l'on octroie 600\$ (100\$ par séance) comme rémunération de la prise de notes. Mme Gauvreau appuie la proposition.

2.3 Calendrier des réunions

C.E. 14-10-005

Mme Beauchamp informe le conseil que les séances seront virtuelles. Elle propose également les dates suivantes :

Le jeudi 25 novembre 2021 à 18h30;

Le jeudi 20 janvier 2022 à 18h30;

Le jeudi 24 février 2022 à 18h30;

Le jeudi 7 avril 2022 à 18h30;

Le jeudi 2 juin 2022 à 18h30.

Il est proposé par Mme Ayotte d'adopter les dates des conseils d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022. Mme Dufresne appuie l'adoption de l'ordre du jour.

2.4 Règles de régie interne

C.E. 14-10-006

Mme Beauchamp propose des changements qui devront être apportés au document de régie interne aux mentions de CSPO (Commission scolaire des Portages de l'Outaouais) par CSSPO (centre de services scolaire des Portages de l'Outaouais) dans le document en entier.

Il est proposé par Mme Ayotte d'adopter les règles de régie interne pour l'année scolaire 2021-2022. M. Ahmed appuie les règles de régie interne pour l'année scolaire 2021-2022.

2.5 Budget CE (frais)

C.E. 14-10-007

Mme Beauchamp informe que le budget du CÉ pour l'année scolaire 2021-2022 est un montant de 750\$. Cette somme peut être utilisée pour le gardiennage des membres du CÉ lors des séances. De plus, cette somme sera utilisée pour rémunérer Mme Bissonnette concernant la prise de notes des séances.

2.6 Plan de lutte 2021-2022

C.E. 14-10-008

Mme Beauchamp informe le CÉ des résultats du projet pilote du SÉVECT produit en mai 2021. Le résultat démontre que 85% des élèves ont confiance aux membres du personnel de l'école. Mme Beauchamp fait également part aux membres du CÉ des objectifs pour le plan de lutte 2021-2022.

Il est proposé par Mme Plouffe d'adopter les règles de régie interne pour l'année scolaire 2021-2022. Mme Gauvreau appuie les règles de régie interne pour l'année scolaire 2021-2022.

2.7 Déploiement de l'éducation à la sexualité

C.E. 14-10-009

Mme Beauchamp informe le CÉ que les cours de l'éducation à la sexualité débuteront le 1^{er} novembre au 22 décembre. Ce programme sera offert par Mme Lorie Poulin à reçu l'entièreté des formations au centre de services scolaire. Mme Beauchamp mentionne également que les parents de l'école ont le temps de faire une demande d'exemption avant le début des cours de l'éducation à la sexualité.

Il est proposé par Mme Ayotte d'approuver le déploiement de l'éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2021-2022. Mme Gauvreau appuie.

2.8 Activités à l'extérieur de l'école

C.E. 14-10-010

Mme Beauchamp informe le CÉ des demandes des enseignants :

- 9 novembre pour les 3^e années à la salle Odysse (sortie culturelle)
- 10 novembre pour les 4^e années à la maison de la culture (sortie culturelle)

Mme Gauvreau mentionne qu'il est très apprécié d'approuver les demandes en juin pour les demandes avant le premier conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Dufresne d'approuver les demandes de sorties. Mme Matekalo appuie.

2.9 Rapport du CÉ

C.E. 14-10-011

Mme Beauchamp propose une modification de la date présente sur le document initialement novembre 2020 pour novembre 2021. Une deuxième correction a été demandée concernant une autre date erronée dans le document. Les changements ont été apportés par Mme Bissonnette.

Il est proposé par Mme Ahmed d'approuver le rapport du CÉ. Mme Plouffe appuie.

2.10 Bassin de la nouvelle école 041 – commentaires et position du CÉ

C.E. 14-10-012

Les membres du CÉ prennent position concernant le bassin de la nouvelle école 041. L'école Saint-Jean-Bosco y serait affecté puisque les élèves provenant du manoir des Trembles vers l'école secondaire Mont-Bleu, tandis que les élèves provenant du secteur Saint-Jean-Bosco iraient à l'école secondaire de l'Île. Le conseil prend position afin de diminuer les impacts sociaux sur nos élèves. Nous souhaitons que les élèves ne soient pas séparés puisqu'il est clairement démontré que les enjeux sociaux ont un impact sur les apprentissages des élèves. Mme Beauchamp a écrit donc une lettre qu'elle a fait suivre à la direction générale du CSSPO afin de mentionner la position du CÉ de ne pas séparer les élèves considérant que le secteur manoir des Trembles ne peut pas davantage ce développer démographiquement, considérant que la capacité d'accueil de l'École secondaire de l'Île n'affichera pas de surplus dans les cinq prochaines années, considérant les déplacements supplémentaires que cela engendre pour les parents et considérant que le bien-être psychologique d'adaptation d'un passage primaire-secondaire cruciale dans le parcours scolaire d'un élève. Cette lettre a été approuvée par les membres du CÉ avant son envoi.

Il est proposé par Mme Plouffe d'approuver la décision du CÉ. Mme Lalande appuie la position du CÉ.

2.11 Choix du représentant de la communauté

C.E. 14-10-013

M. Blondin se propose comme représentant de la communauté.

Il est proposé par Mme Ahmed d'approuver le représentant de la communauté. Mme Gauvreau appuie.

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Étapes du calendrier scolaire

Mme Beauchamp informe que le ministère de l'Éducation a changé la modalité de bulletin considérant la situation épidémiologique pour l'année 2021-2022. Nous sommes encore à deux bulletins, l'un en janvier avec une valeur de 40%, et le second en juin, avec une valeur de 60%. Le ministre Roberge demande également

deux communications aux parents, soit l'une en novembre et l'autre en avril. L'équipe-école a choisi les dates suivantes :

- Premier bulletin : 31 août au 14 janvier, imprimé et déposé le 21 janvier sur le portail.
- Second bulletin : 17 janvier au 30 juin, imprimé et déposé le 6 juin sur le portail.

3.2 Campagne de financement

Mme Beauchamp mentionne que traditionnellement, nous ne faisons pas de campagne de financement. Nous choisissons les diners pizza et les diners sous-marins. Une autre activité lucrative est le marchathon afin de promouvoir les saines habitudes de vie chez les élèves. Il est à noter qu'avec le montant récolté au marchathon, un chèque cadeau est offert à l'un des élèves participants (pour l'achat d'un vélo). Mme Plouffe suggère que les diners pizza et sous-marin soient faits le jeudi au lieu du vendredi. Mme Beauchamp mentionne que comme c'est l'administration qui s'occupe de ses diners à 90%, et non des bénévoles, cela pourrait engendrer une surcharge de travail chez l'équipe administrative. Mme Dufresne suggère que les semaines qu'il y a une pédagogie le vendredi que les diners pizza ou sous-marins soient reportés au jeudi. Mme Beauchamp fera donc un suivi avec l'équipe administrative pour le prochain conseil.

3.3 Tableau fonds à destination spécial

Mme Beauchamp a présenté le tableau de fonds à destination spéciale. Aucune dépense n'a encore été effectuée.

3.4 Plan d'action – Projet éducatif

Le projet éducatif demeure le même que l'an dernier et a été approuvé lors de l'année scolaire 2020-2021. Mme Beauchamp mentionne que nous avons atteint 3 objectifs sur quatre qui sont : diminuer les écarts entre les élèves HDAA et les élèves réguliers en lecture du premier au troisième cycle; augmenter le sentiment de sécurité chez les élèves. La cible initiale était de 80% et le résultat obtenu en mai était de 85%. Le dernier objectif était d'augmenter l'activité physique chez les élèves à 60 minutes par jour grâce à la bonification d'un On Bouge.

3.5 Plan de déplacement

Mme Beauchamp mentionne qu'elle aura une rencontre avec l'équipe Mobilo le 20 octobre afin de vérifier le plan de déplacement sécuritaire autour de l'école afin d'encourager les déplacements actifs chez les élèves. Mme Beauchamp fera un suivi lors du prochain CÉ.

3.6 Vivre en vert

Le comité vert a reçu un montant de 18 000\$ afin de bonifier la végétation puisque l'école est considérée comme un îlot de chaleur en refaisant la devanture-école. La prochaine étape est l'inventaire du terrain qui sera fait avant la fin octobre. Mme Beauchamp fera un suivi lors du prochain conseil.

3.7 Rénovations – mises à jour

Mme Beauchamp informe que les réparations du côté du gymnase sont presque terminées. La salle de toilettes est ouverte et nous sommes à entente concernant l'installation du grand lavabo. Il a présentement deux lavabos temporaires. Le gros lavabo devrait être installé avant la fin octobre.

Les valves du chauffage à l'eau ont été également modifiées afin d'installer des suivis de chauffages électriques. Tout le système sera électronique afin de régler de température des classes de manière indépendante. Cela n'est pas encore terminé, mais à venir.

3.8 On bouge

Mme Beauchamp annonce que le projet a été reconduit et même bonifié de 45 minutes afin de permettre aux enseignants de travailler en demi-groupe.

3.9 Services complémentaires

Mme Beauchamp mentionne que nous avons reçu quelques bonifications afin de soutenir la TES principale avec une autre TES avec 26 heures par semaine. De plus, cela a permis à l'équipe-école d'avoir une équipe PEH complémentaire pour soutenir les élèves selon leur besoin, dont une personne à temps plein pour le préscolaire. Nous avons également une troisième TES école avec 15 heures semaine. Afin, nous avons pu bonifier des services de 2^e palier à tous les niveaux.

3.10 Halloween

Mme Beauchamp mentionne qu'il y aura deux parades afin d'éviter un trop grand rassemblement au gymnase. De plus, il n'y aura pas de chasse aux bonbons considérant la situation épidémiologique. M. Sylvain fera également le projet de la maison hantée. Un horaire sera envoyé aux enseignants afin d'éviter les rassemblements.

4. Mots des représentants

4.1 Du service de garde

Mme Maja Matekalo mentionne qu'il y a présentement 116 inscriptions pour l'année scolaire.

4.2 De la Direction

Mme Beauchamp mentionne que les informations Covid ont déjà été envoyées aux parents. Les tests de dépistages rapides ont été reçus également à l'école.

5. Varia

Aucun varia.

6. Levée de l'assemblée

La prochaine réunion du CE aura lieu le juin prochain. La levée de la réunion est proposée par Madame Isabelle Gauvreau à 20h44 et Mme Maja Matekalo appuie.

7 Mots des représentants

7.1 Du comité parents de la CSPO

Monsieur Djama Ahmed mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 5 octobre dernier. Les membres du comité EHDAA ont été élus. Les postes de présidence, vice-président et trésorier ont tous été reconduits pour l'année scolaire 2021-2022.

7.2 Du comité EHDAA

La représentante du comité EHDAA était absente.

7.3 De l'OPP

Madame Mélanie Héroux informe que plusieurs parents se sont inscrits pour être des parents bénévoles. Une trentaine de parents se sont ajoutés pour être des parents bénévoles pour l'année scolaire 2021-2022. L'OPP demeure disponible pour tout aide.

7.4 De la communauté

M. Blondin informe le CE qu'il y aura un carnaval d'hiver cette année qui aura lieu le 27 au 31 janvier 2022.

Procès-verbal rédigé par :

Isabelle Gauvreau, en remplacement de Pascale Bissonnette.

Mélisa Ferreira
Présidente du Conseil d'Établissement

Louise Beauchamp
Directrice de l'École St-Jean-Bosco

Stéphanie Ayotte
Vice-présidente du Conseil d'Établissement